

# LES RISQUES MAJEURS



[www.mairie-de-vezins.com](http://www.mairie-de-vezins.com)

## SOMMAIRE

INTRODUCTION

ÉDITO

## LES RISQUES



LE RISQUE RADON



LE RISQUE MOUVEMENTS DE  
TERRAIN



LE RISQUE RETRAIT/  
GONFLEMENT DES ARGILES



LE RISQUE SISMIQUE



LE RISQUE FEU DE FORÊT OU  
DE VÉGÉTATION



LE RISQUE INONDATION



LE RISQUE TEMPÊTE



LE RISQUE TRANSPORT DE  
MATIÈRES DANGEREUSES



LES RISQUES GRAND FROID  
ET CANICULE



LE RISQUE TERRORISTE

Accusé de réception en préfecture  
049-214903718-20241002-78-2024-DE  
Date de télétransmission : 04/10/2024  
Date de réception préfecture : 04/10/2024



# ÉDITO

Chères Vezinaises, Vezinais,

La commune de Veziens est relativement épargnée par les catastrophes. Pour autant, les événements climatiques, technologiques ou terroristes nous montrent que les risques majeurs concernent tous les territoires.

Il est donc nécessaire de prévenir ces risques afin de se protéger individuellement et collectivement. La commune de Veziens vous présente son Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Ce guide a été réalisé à la suite de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde. Il vous informe sur les risques existants et les conduites à tenir. Ce document rappelle les consignes à respecter et vous permet d'adopter les bons réflexes.

La sécurité civile étant l'affaire de tous, je vous invite à découvrir ce document, à le partager et à le conserver précieusement.

**Jean-René BARILLÈRE**

Adjoint à l'urbanisme

**Cédric VAN VOOREN**

Maire de Veziens,

Vice-Président de l'Agglomération du Choletais  
en charge de la Gestion des déchets,

Vice-Président de l'Agence de Promotion du Choletais

Président du Syndicat Valor3E,

Président Directeur Général de la SPL UNITRI.

Accusé de réception en préfecture  
049-214903718-20241002-78-2024-DE  
Date de télétransmission : 04/10/2024  
Date de réception préfecture : 04/10/2024

# INFORMATIONS IMPORTANTES

## LES NUMÉRO UTILES

SAMU : 15

MÉDECIN DE GARDE : 116 117

POLICE SECOURS : 17

PHARMACIE DE GARDE : 32 37 (en journée)

POMPIERS : 18

URGENCE ASSAINISSEMENT : 09 77 401 115

NUMÉRO EUROPÉEN : 112

URGENCE EAU : 0 969 323 529

URGENCE : 114 (par sms pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler)

URGENCE ÉLECTRICITÉ : 09 72 67 50 49

## LES BONS RÉFLEXES AU TÉLÉPHONE

L'efficacité des secours dépend des informations données :

- > Adresse précise du lieu du sinistre ;
- > Circonstances (ce qui est arrivé) ;
- > Ce que vous constatez ;
- > Nombre et état des victimes ;
- > Danger(s) supplémentaire(s) éventuel(s) ;
- > Numéro de téléphone de l'appelant ;
- > Ne raccrochez pas le premier.

## LIEUX DE RASSEMBLEMENT :

- > Maison Commune de Loisirs (rue du Parc)
- > Salle des sports (rue du Parc)

## LES MÉDIAS CONVENTIONNÉS

- > R.C.F : 89.3 Mhz
- > Alouette : 89.8 MHz
- > Ouest FM : 96.2 MHz
- > France 3 Pays de la Loire

FR-Alert (NOUVEAU DISPOSITIF D'ALERTE ET D'INFORMATION)

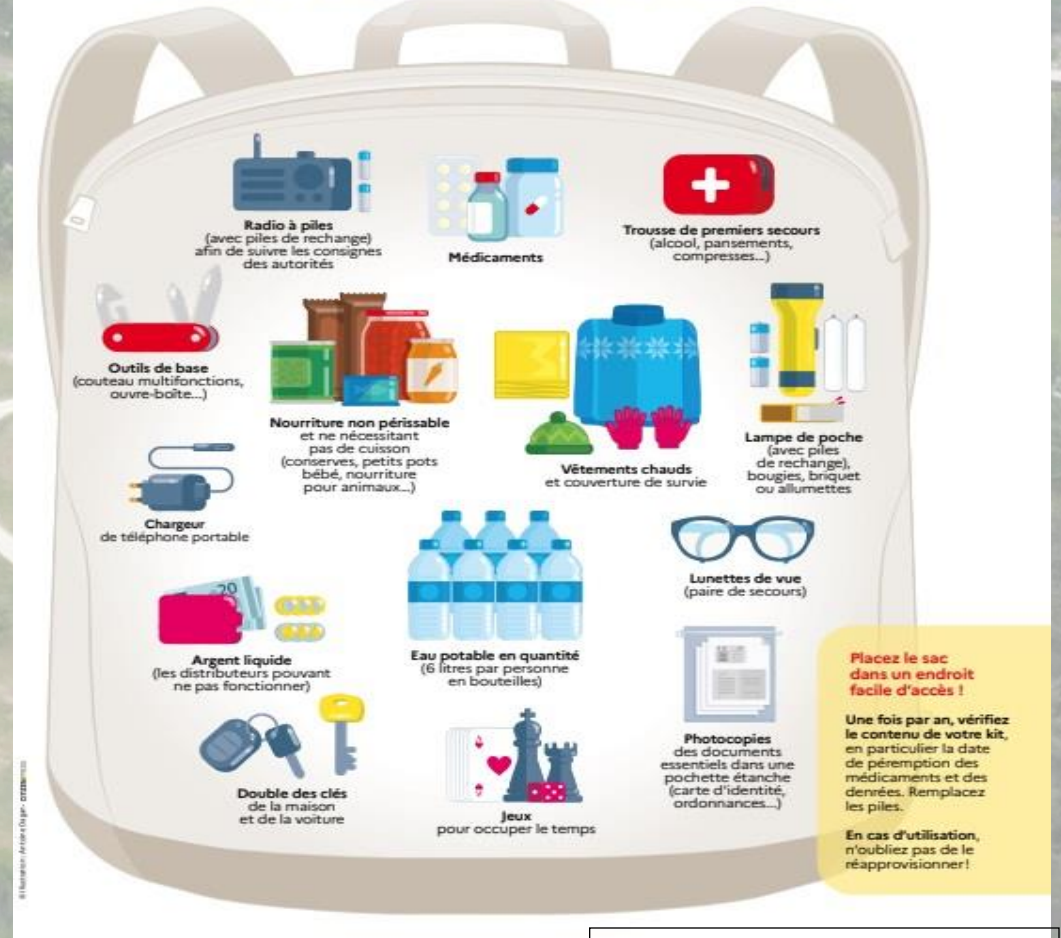
FR-Alert permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger.

Plus d'information : [www.maine-et-loire.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.gouv.fr)

## Votre kit d'urgence



Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.

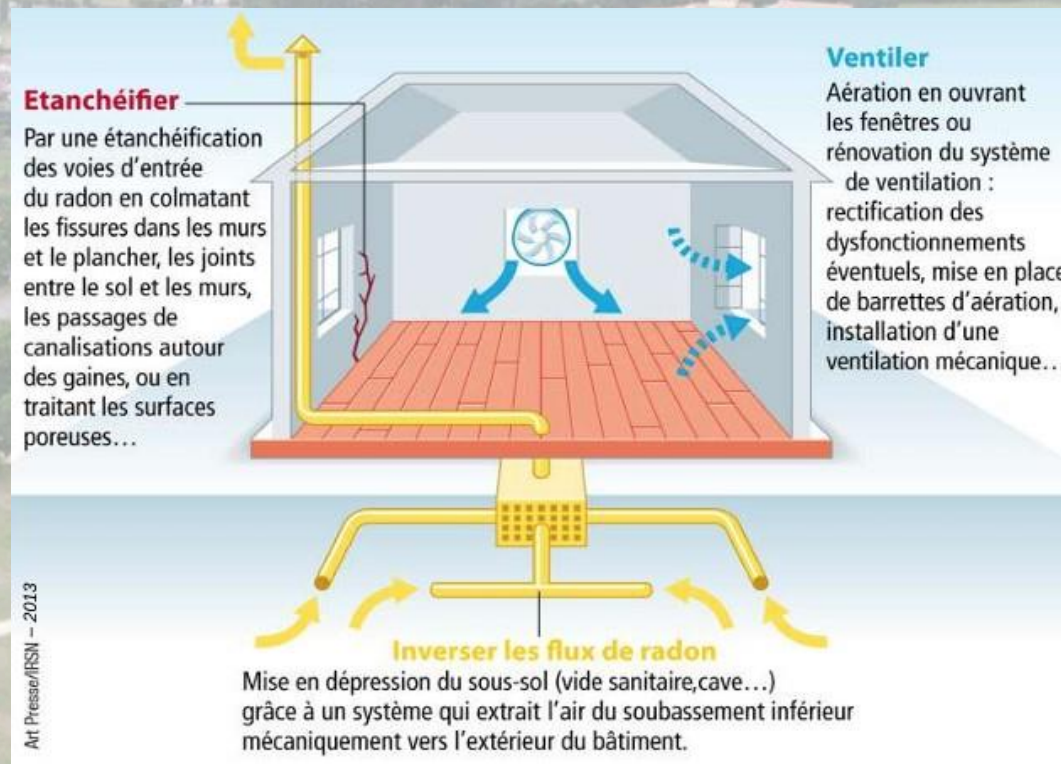
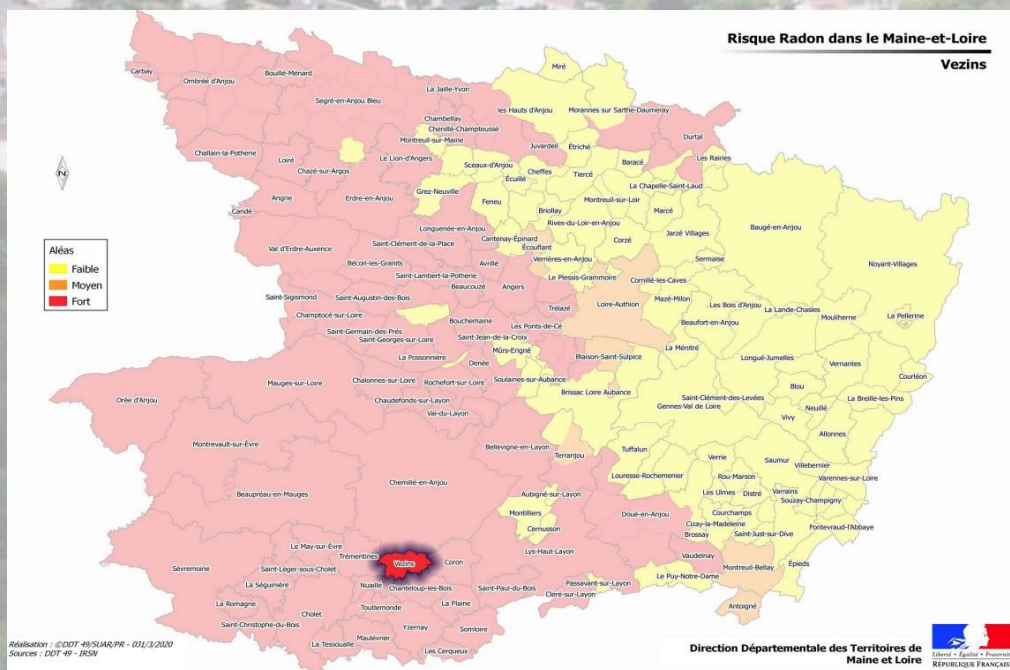




# LE RISQUE RADON

OÙ S'INFORMER ?

[www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)



La commune est située dans une zone ayant un fort niveau de radon (Catégorie 3).

Le fait que votre habitation soit localisée dans une commune ayant un fort niveau de radon ne signifie pas forcément qu'elle présente des concentrations en radon importantes. Elle a toutefois nettement plus de risque d'en présenter que la même maison située dans une commune avec un faible niveau.

## DÉFINITION

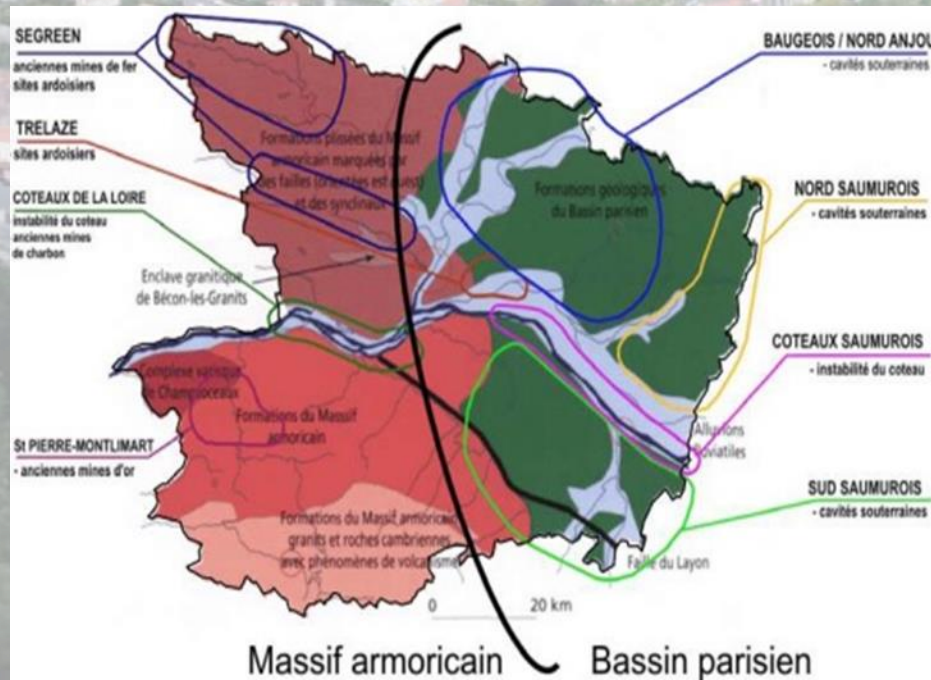
Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.

## CONSEILS À LA POPULATION

Les moyens pour diminuer les concentrations en radon dans votre maison sont simples :

- > Aérez 10 minutes par jour, été comme hiver, pour renouveler l'air intérieur et ventilez les bâtiments, les sous-sols et les vides sanitaires afin d'assurer un balayage d'air efficace et diluer la présence du radon ;
- > Améliorez l'étanchéité des murs et des planchers de votre habitation pour limiter l'entrée du radon.

Accusé de réception en préfecture  
049-214903718-20241002-78-2024-DE  
Date de télétransmission : 04/10/2024  
Date de réception préfecture : 04/10/2024



### OÙ S'INFORMER ?

[Guide sur les mouvements de terrains](#)

[www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

### DÉFINITION

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

### Avant un affaissement ou un éboulement

- > Informez-vous des risques encourus et des consignes de sauvegarde ;
- > Alertez les autorités lorsqu'une cavité présente des signes inquiétants d'instabilité et évitez de pénétrer dans les lieux ;
- > Clôturez vos terrains effondrés ou les accès et signalez le danger.

### Pendant un affaissement ou un éboulement

- > Fuyez perpendiculairement au sens de l'éboulement ;
- > Gagnez au plus vite les hauteurs les plus proches ;
- > Éloignez-vous du point d'effondrement et ne revenez pas sur vos pas ;
- > N'entrez pas dans un bâtiment endommagé.

### Après un affaissement ou un éboulement

- > Évaluez les dégâts et les dangers ;
- > Empêchez l'accès au public dans un périmètre deux fois plus étendu que la zone d'effondrement ;
- > Informez les autorités ;
- > Mettez-vous à la disposition des secours.

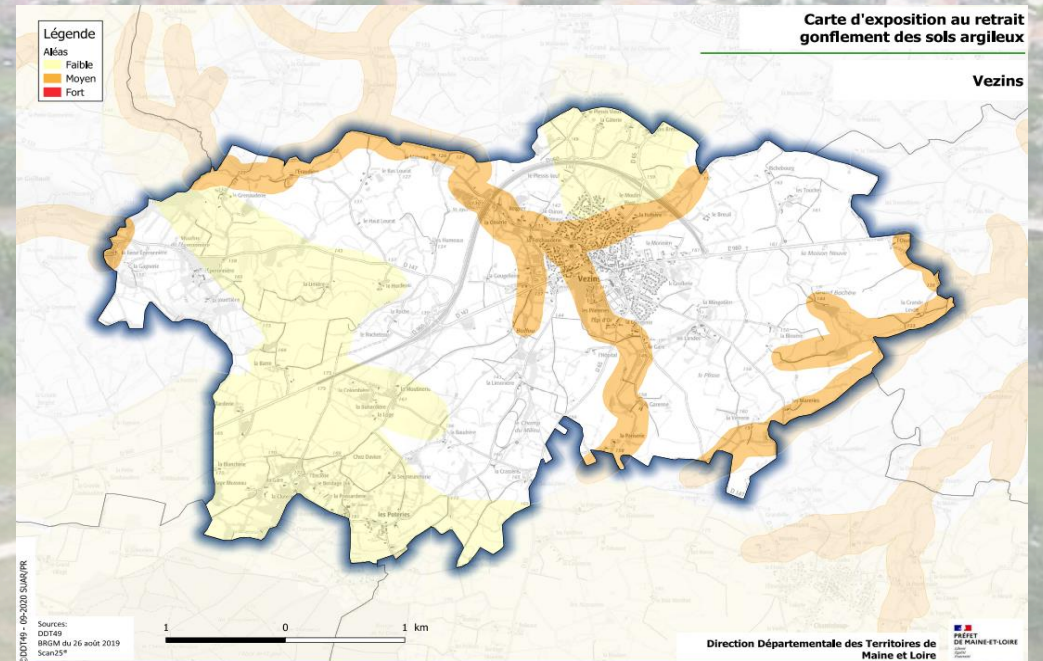
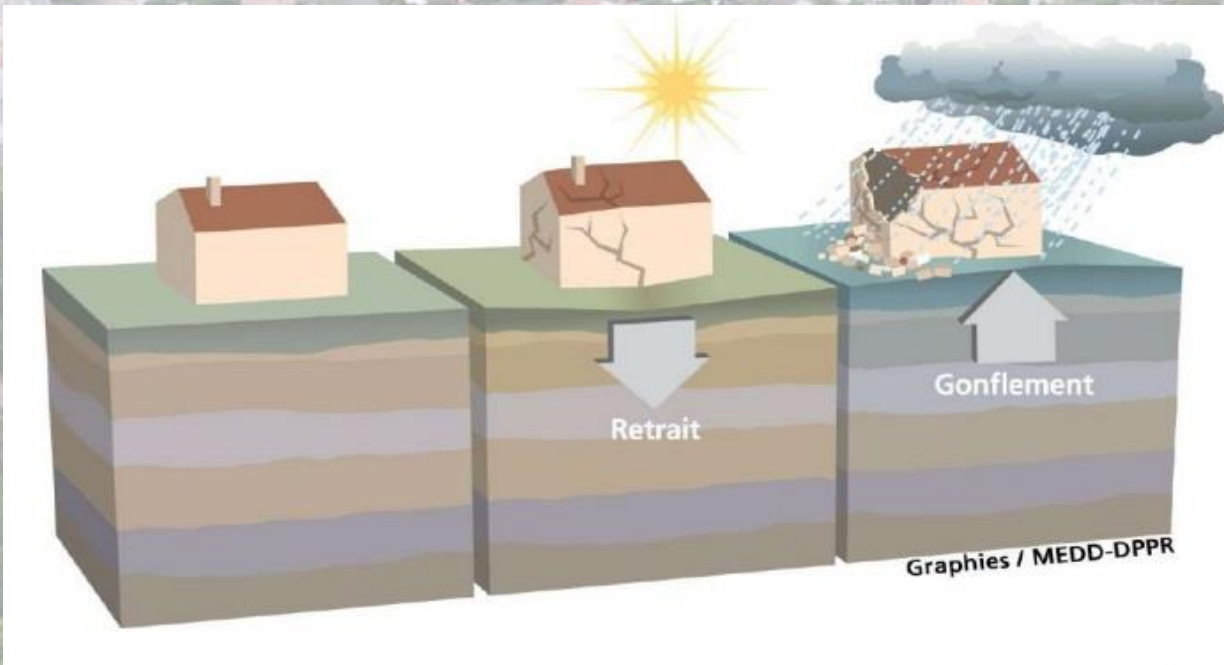


# LE RIQUE RETRAIT/ GONFLEMENT DES ARGILES

OÙ S'INFORMER ?

Guide - Construire en terrain argileux

www.georisques.gouv.fr



## DÉFINITION

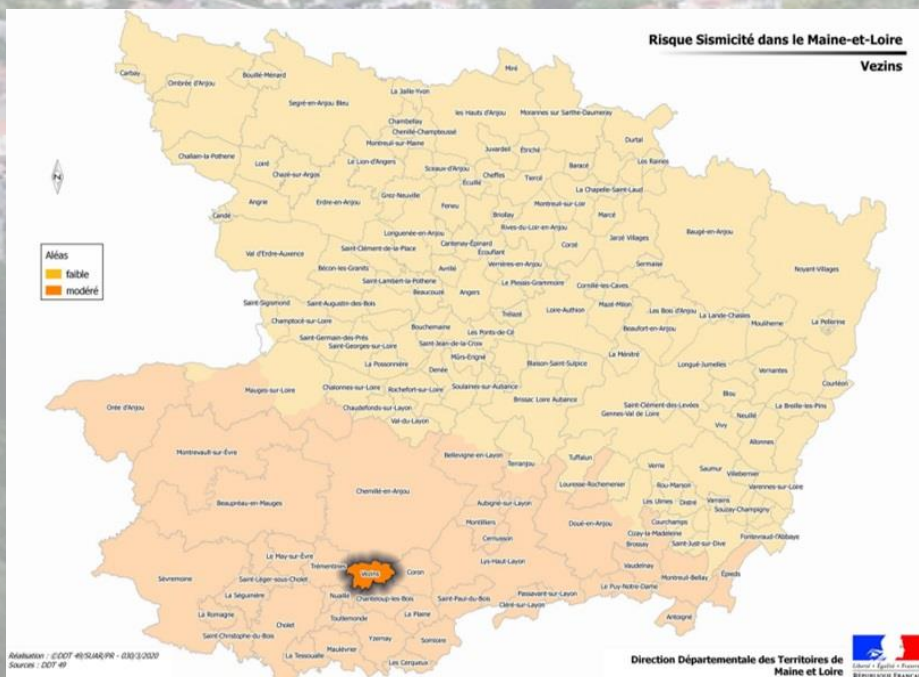
Il s'agit d'un risque naturel susceptible d'affecter les constructions en créant des fissures ou des mouvements de terrains.

Les sols argileux gonflent durant les saisons des pluies et ils se tassent durant les saisons sèches. Ce risque augmente, sous l'effet du changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse.

## CONSEILS À LA POPULATION

- > Consultez la cartographie des aléas en Maine-et-Loire ;
- > Lisez la plaquette d'information « Construire en terrain argileux » ;
- > Faites réaliser une étude géotechnique pour connaître les caractéristiques du sol ;
- > Suivez les recommandations constructives.

Accusé de réception en préfecture  
049-214903718-20241002-78-2024-DE  
Date de télétransmission : 04/10/2024  
Date de réception préfecture : 04/10/2024



### Avant

- > Informez-vous des risques encourus et des consignes de sécurité ;
- > Repérez les points de coupures de gaz, d'eau et d'électricité ;
- > Fixez les appareils et les meubles lourds.

### Pendant la première secousse

- > À l'intérieur : ne sortez pas, mettez-vous à l'abri près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles lourds, éloignez-vous des fenêtres ;
- > À l'extérieur : éloignez-vous de ce qui peut s'effondrer (bâtiments, ponts, fils électriques...);
- > En voiture : arrêtez-vous si possible à distance des constructions et des fils électriques, ne descendez pas de voiture.

### Après la première secousse

- > Évacuez le plus vite possibles les bâtiments (attention : il peut y avoir d'autres secousses) ;
- > Coupez l'eau, le gaz et l'électricité, n'allumez pas de flamme et ne fumez pas, ouvrez les fenêtres en cas de fuite de gaz et prévenez les autorités ;
- > Emportez-vous papiers personnels et vos médicaments indispensables ;
- > Éloignez-vous de toutes les constructions ;
- > N'allez pas chercher vos enfants à l'école (ils sont pris en charge) ;
- > Ne touchez pas les câbles tombés à terre ;
- > Écoutez la radio.

## DÉFINITION

Un séisme est une vibration du sol provoquée par une rupture brutale des roches en profondeur le long d'une faille.

Ces failles, ou zone de rupture en profondeur dans la roche, se prolongent parfois jusqu'à la surface du sol, et leurs deux bords se déplacent l'un par rapport à l'autre.

La commune est située en zone de sismicité modérée.

## OÙ S'INFORMER ?

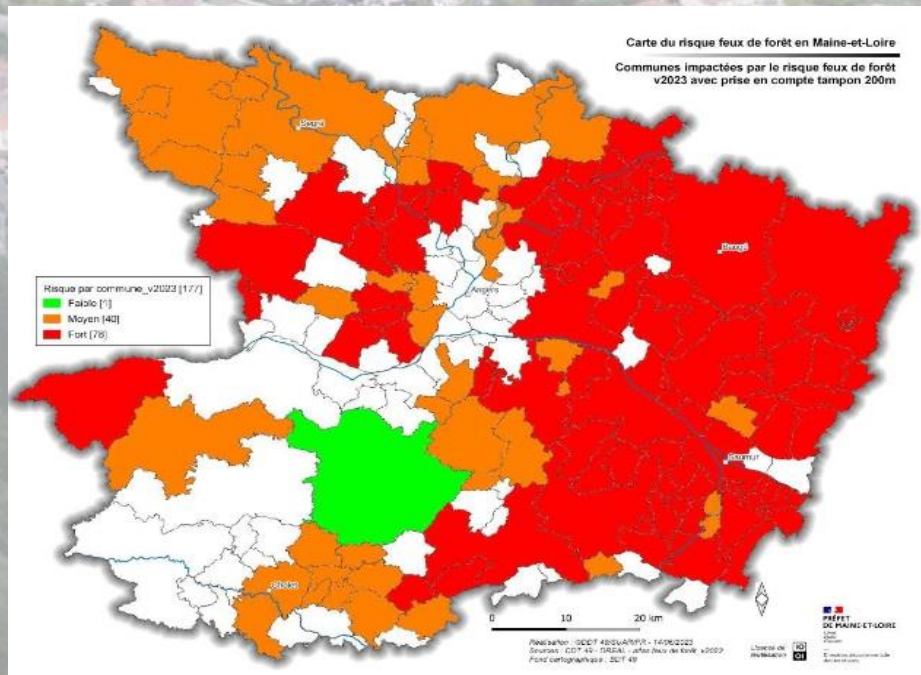
[Le risque sismique en Pays-de-la-Loire](#)

[La réglementation parasismique applicable aux bâtiments](#)

Accusé de réception en préfecture  
049-214903718-20241002-78-2024-DE  
Date de télétransmission : 04/10/2024  
Date de réception préfecture : 04/10/2024



# LE RISQUE FEU DE FORÊT OU DE VÉGÉTATION



L'atlas régional du risque feux de forêt en Pays-de-la-Loire situe la commune dans une zone ayant un risque moyen (niveau 2 sur 4).

## OÙ S'INFORMER ?

Le site Météo des forêts  
[www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

## DÉFINITION

Les incendies concernent les forêts mais également les autres formes de végétation.

Très fréquemment, les départs de feu ont lieu hors du milieu forestier : en bord de voies routières ou ferroviaires, dans des friches, des champs, des jardins, etc.

## CONSEILS À LA POPULATION

### Vous êtes témoin d'un feu de forêt

- > Vous avez l'obligation d'alerter le 18 ou le 112 ;
- > Donnez l'alerte le plus tôt possible ;
- > Communiquez un maximum de renseignements : localisation exacte, ce qui brûle, ce qui risque de brûler... ;
- > Respectez les consignes diffusées par les pompiers.

### L'incendie est à votre porte

- > Rentrez dans le bâtiment le plus proche, n'approchez pas du feu ;
- > Fermez les volets, les portes, les fenêtres pour éviter de provoquer des appels d'air ;
- > Bouchez avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air (aérations, cheminées...) et arrêtez la ventilation car la fumée arrive avant le feu ;
- > Suivez les instructions des pompiers.

### Vous êtes dans un feu de forêt

#### Vous vous trouvez dans la nature :

- > Éloignez-vous toujours dos au feu ;
- > Respirez si possible à travers un linge humide ;
- > Rejoignez le bâtiment le plus proche : un bâtiment solide et bien protégé est le meilleur abri.

#### Vous vous trouvez chez vous ou à proximité d'un bâtiment :

- > Ouvrez le portail de votre propriété afin de faciliter l'accès aux secours ;
- > Fermez les bouteilles de gaz situées à l'extérieur et éloignez-les si possible du bâtiment ;
- > Rentrez les tuyaux d'arrosage : ils pourront servir pour parfaire l'extinction après le passage de l'incendie.

Accusé de réception en préfecture  
049-214903718-20241002-78-2024-DE  
Date de télétransmission : 04/10/2024  
Date de réception préfecture : 04/10/2024





## DÉFINITION

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau. L'inondation peut être le résultat de l'augmentation du débit d'un cours d'eau et/ou d'une pluviométrie excessive.

## OÙ S'INFORMER ?

[www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)

[www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

Sur la commune, il peut être constaté **des phénomènes localisés d'inondations et de coulées boueuses**, en cas de ruissellement important.

La commune a été concernée, par trois arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, en 1995, en 1997 et en 1999.

## CONSEILS À LA POPULATION

### En dehors des périodes d'inondation

- > Informez-vous des risques encourus, des mesures restrictives prévues en matière d'aménagement et des règles de sauvegarde existantes ;
- > Prévoyez le matériel nécessaire à l'obturation des ouvertures : batardeaux si la construction est capable de résister aux pressions hydrostatiques, couvercles pour bouches d'aération ou de ventilation... ;
- > Prenez des mesures d'aménagement, à l'exemple de l'arrimage des cuves.

### À la montée des eaux

- > Protégez votre habitation en obturant toutes les ouvertures basses du domicile (portes, soupiraux...). S'il s'agit d'une crue importante, mieux vaut laisser pénétrer l'eau dans la construction pour éviter la pression hydrostatique ;
- > Prenez des mesures d'urgence : coupez l'eau, l'électricité, le gaz et le chauffage, laissez votre téléphone branché, placez vos objets précieux, l'eau et la nourriture hors d'eau, mettez à l'abri toutes vos denrées périssables et vos produits toxiques.

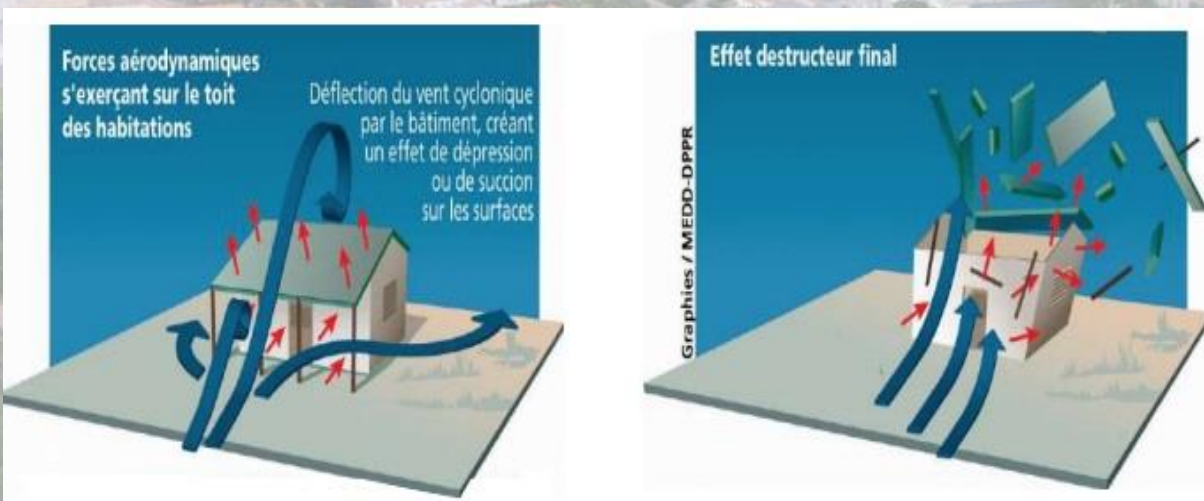
### Pendant l'inondation

- > Ne vous engagez pas dans une zone inondée, ni à pied ni en voiture ;
- > N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants s'occupent d'eux ;
- > Ne téléphonez pas, de façon à libérer les lignes pour les secours ;
- > Restez dans les étages supérieurs, si cela est possible ;
- > Ne consommez pas l'eau du robinet ou de puits sans l'avis des services compétents ;
- > En cas d'évacuation, préparez le strict minimum (papiers importants, médicaments) et conformez-vous aux directives des services de secours.

### Après l'inondation

- > S'il y a eu évacuation, attendez les consignes des autorités avant de regagner votre domicile ;
- > Aérez et désinfectez les lieux ;
- > Évaluez les dégâts et les points dangereux puis informez les autorités ;
- > Ne rétablissez pas l'électricité tant que l'installation n'est pas sèche ;
- > Chauffez dès que possible ;
- > Attendez l'avis des services compétents pour consommer l'eau du robinet.

Accusé de réception en préfecture  
049-214903718-20241002-78-2024-DE  
Date de télétransmission : 04/10/2024  
Date de réception préfecture : 04/10/2024



### Avant

- > Renseignez-vous sur les prévisions météo ;
- > Rentez les objets susceptibles d'être emportés ;
- > Prenez toutes les précautions pour les engins et matériels de chantier ;
- > Prévoyez les moyens d'éclairage de secours.

### Pendant

- > Limitez vos déplacements et si possible restez chez vous ;
- > Ne vous promenez pas en forêt ;
- > Mettez-vous à l'écoute des stations de radio locales ;
- > N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol.

### Après

- > Informez-vous sur le niveau de l'alerte et sur l'état des routes ;
- > Réparez ce qui peut l'être sommairement ;
- > Coupez branches et arbres qui menacent de s'abattre ;
- > Évaluez les dangers potentiels ;
- > Estimez les dommages.

## DÉFINITION

Une tempête correspond à un épisode de vents dont la vitesse moyenne dépasse les 89 km/h (degré 10 de l'échelle de Beaufort).

Sur le département, les tempêtes récentes les plus marquantes se sont déroulées en décembre 1999 et le 15 juillet 2003.

Plus récemment, le département a été touché par la tempête Ana le 11 décembre 2017 (rafales de 130 km/h) et la tempête Eleanor le 3 janvier 2018 (avec des vents dépassant les 100 km/h).

### OÙ S'INFORMER ?

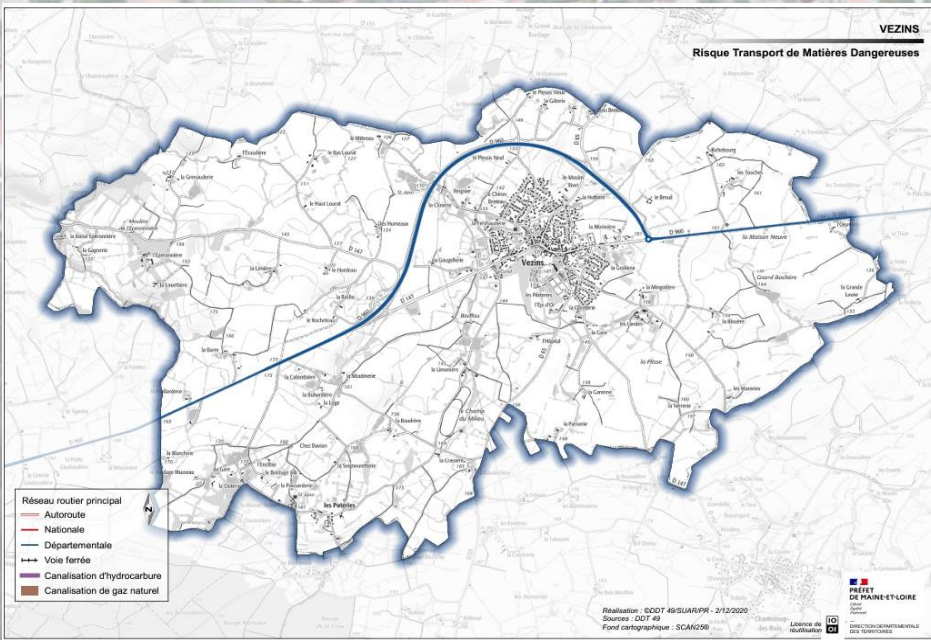
[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

[www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

Accusé de réception en préfecture  
049-214903718-20241002-78-2024-DE  
Date de télétransmission : 04/10/2024  
Date de réception préfecture : 04/10/2024



# LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



La commune est contournée par la route départementale 960 qui est ouverte au trafic routier de marchandise.

Le risque concerne les habitations près de la route, en cas d'explosion ou d'incendie mais aussi les zones communales plus éloignées en cas de dégagement d'un nuage toxique.

## OÙ S'INFORMER ?

[www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

## DÉFINITION

Le risque TMD (transport de matières dangereuses) fait suite à un accident survenant lors du transport de marchandises.

Trois grands effets peuvent survenir et parfois se combiner :

- L' explosion ;
- L'incendie ;
- Le dégagement d'un nuage toxique.

## CONSEILS À LA POPULATION

### Avant l'accident

> Sachez identifier un convoi de marchandises dangereuses. Les panneaux et pictogrammes apposés sur les unités de transport permettent d'identifier les risques générés par les marchandises.

### Pendant l'accident

> Protégez-vous : balisez le lieu du sinistre avec une signalisation appropriée, éloignez les personnes du lieu du sinistre. Ne fumez pas ;

> Donnez l'alerte aux sapeurs-pompiers (18 ou 112), à la police ou à la gendarmerie (17 ou 112) ou encore à l'exploitant, dont le numéro d'appel figure sur les balises. Dans tous les cas, précisez si possible le lieu exact, le moyen de transport, la présence ou non de victimes, la nature du sinistre et, idéalement, le numéro du produit et son code danger.

### En cas de fuite de produit

> Ne touchez pas et n'entrez pas en contact avec le produit (sinon lavez-vous et changez vos vêtements) ;

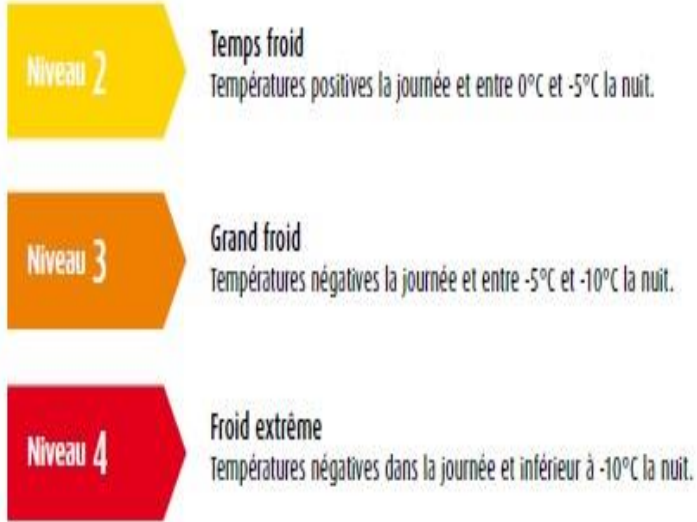
> Quittez immédiatement la zone d'accident en s'éloignant perpendiculairement à la direction du vent pour éviter le nuage toxique ;

> Rejoignez le bâtiment le plus proche et confinez-vous ;

> Conformez-vous aux consignes de sécurité données par les services de secours ;

> N'aérez le local qu'après la fin de l'alerte diffusée par les autorités ou la radio.

Accusé de réception en préfecture  
049-214903718-20241002-78-2024-DE  
Date de télétransmission : 04/10/2024  
Date de réception préfecture : 04/10/2024



## OÙ S'INFORMER ?

Le "115" est la ligne téléphonique d'accueil et d'aide aux personnes sans abri et en grande difficulté. C'est un numéro national d'appel gratuit. Il assure les missions d'accueil, d'écoute et d'information.

[www.gouvernement.fr/risques/grand-froid](http://www.gouvernement.fr/risques/grand-froid)



## La prise en charge des personnes fragiles

Les personnes âgées ou isolées peuvent s'inscrire sur le registre communal nominatif.

Pour s'inscrire, voici les démarches possibles :

- Remplir le formulaire en mairie.
- Contacter la mairie au 02.41.49.02.60.
- Envoyer un mail à l'adresse suivante : [mairie@mairie-de-vezins.com](mailto:mairie@mairie-de-vezins.com)
- Télécharger le formulaire disponible [ici](#)

## CONSEILS À LA POPULATION

- > Limitez au maximum vos activités extérieures ;
- > Remettez si possible tout voyage prolongé en automobile. Si vous êtes bloqués en voiture, faites tourner le moteur 10 min toutes les heures. Faites de temps en temps quelques exercices afin de maintenir une bonne circulation sanguine ;
- > Couvrez-vous chaudement et maintenez un niveau exercice régulier ;
- > Maintenez dans votre maison une température ambiante (19°C minimum), fermez les pièces non utilisées et assurez un bon entretien de votre chauffage ;
- > Ne obstruez pas les bouches d'aération ;
- > Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches (famille, voisins,...), si vous habitez seul.

## CONSEILS À LA POPULATION

- > Protégez-vous de la chaleur en fermant les volets et les fenêtres ;
- > Restez chez vous, si possible, aux heures les plus chaudes, dans une pièce rafraîchie ;
- > Humidifiez-vous régulièrement dans la journée (brumisateurs, douche) ;
- > Buvez et mangez régulièrement et portez des vêtements légers, protégez votre tête ;
- > Demandez conseil à votre médecin ou pharmacien si vous prenez des médicaments, ou si vous ressentez des symptômes inhabituels ;
- > Évitez les activités extérieures.

Accusé de réception en préfecture  
049-214903718-20241002-78-2024-DE  
Date de télétransmission : 04/10/2024  
Date de réception préfecture : 04/10/2024

**FAIRE FACE ENSEMBLE** À tout moment, rester vigilant ! rendez-vous sur : <https://vigipirate.gouv.fr>

**SOYEZ VIGILANT AU QUOTIDIEN**  
Appropriiez-vous votre environnement et sachez alerter lorsque vous êtes témoin d'une incohérence.

**CYBERVIGILANCE : ADOPTEZ LES BONS REFLEXES**  
Conseils et assistance sur : [cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr)

**PRÉVENIR, C'EST PROTÉGER**  
Lorsqu'une combinaison d'indices laisse présager d'une radicalisation.  
[stop-djihadisme.gouv.fr](https://stop-djihadisme.gouv.fr)  
0 800 005 696 Service & appel gratuits

**FORMEZ-VOUS AU SECOURISME**  
Soyez capable d'alerter les secours, procéder à un massage cardiaque ou traiter les hémorragies.  
<https://gouvernement.fr/risques/se-former-aux-premiers-secours>

**PRÉPAREZ VOTRE VOYAGE**  
« conseils aux voyageurs » sur : [diplomatie.gouv.fr](https://diplomatie.gouv.fr)  
inscription sur le site ARIANE : [pastel.diplomatie.gouv.fr/ildariane](https://pastel.diplomatie.gouv.fr/ildariane)

**17**  
POLICE SECOURS

**112**  
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

**114**  
NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

**ÊTES-VOUS CERTAIN DE POUVOIR VOUS ÉCHAPPER SANS RISQUE ?**

**SI OUI**

- Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- Laissez toutes vos affaires sur place
- Ne vous exposez pas (courbez-vous)
- Prenez la sortie la moins exposée
- Utilisez un itinéraire connu
- Aidez les autres personnes à s'échapper
- Prévenez / alertez les personnes
- Évitez les mouvements de panique
- Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieure et des services de secours.

**SI NON ENFERMEZ-VOUS ET BARRICADEZ-VOUS**

- Enfermez-vous et barricadez-vous
- éloignez-vous de la fenêtre
- Mettez les portables sur silencieux et décrochez les téléphones fixes
- Rassurez vos collègues
- Restez le plus silencieux et discret possible

**UNE FOIS CACHÉ ET EN SÉCURITÉ, APPELEZ LES SECOURS**

**Où ?** : Donnez votre position mais également celle de vos agresseurs.

**Quoi ?** : Nature de l'attaque (explosion, fusillade, attaque à l'arme blanche...)

**Qui ?** : Nombre d'assaillants, description physique et attitude, estimation du nombre de personnes blessées ou cachées.

- Comment se comportent-ils ?
- Regardent-ils la télé ?
- Quels moyens de communications ont-ils ?
- Ne raccrochez pas !

**SI SE CACHER OU ÉVACUER EST IMPOSSIBLE, ET SI VOTRE VIE EST EN DANGER**

- Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs.
- Distrayez l'adversaire (criez)
- Protégez-vous avec un bouclier de fortune (sac, vêtement enroulé autour de l'avant-bras).

**FAIRE FACE ENSEMBLE**

Accusé de réception en préfecture  
049-214903718-20241002-78-2024-DE  
Date de télétransmission : 04/10/2024  
Date de réception préfecture : 04/10/2024

La commune de VEZINS n'a jamais connu d'attaque terroriste mais la menace reste élevée, voire très élevée, sur l'ensemble du territoire national.

**OÙ S'INFORMER ?**

[www.gouvernement.fr/risques/le-plan-vigipirate](http://www.gouvernement.fr/risques/le-plan-vigipirate)

[www.vigipirate.gouv.fr](http://www.vigipirate.gouv.fr)

Plaquette Vigipirate

**DÉFINITION**

Le terrorisme est l'emploi de la terreur (attentats, prises d'otages, attaques...) à des fins politiques, religieuses ou idéologiques.

Si le terrorisme peut revêtir de multiples formes, il trouve toujours ses origines dans une idéologie extrémiste qui adopte la violence comme mode d'action.

# POUR EN SAVOIR PLUS

## Mairie de Vezens

Place Flandres Dunkerque

49340 VEZINS

Tél. 02 41 49 02 60

[Information acquéreurs/locataires](#)

## Préfecture de Maine-et-Loire

[www.maine-et-loire.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.gouv.fr)

[Dossier départemental sur les risques majeurs](#)

## Portail interministériel de la prévention des risques majeurs

[www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)



[www.mairie-de-vezins.com](http://www.mairie-de-vezins.com)



Accusé de réception en préfecture  
049-21490318-20241002-78-2024-DE  
Date de télétransmission : 04/10/2024  
Date de réception préfecture : 04/10/2024